

Depuis 4 ans, 5 ans bientôt, le gouvernement actuel a révisé tous les programmes. Il a essayé de serrer la ceinture là où on le pouvait. A chaque fois où on le faisait, lorsque l'on présentait ces mesures au Sénat, il y avait les gens d'en face qui nous disaient que c'était effrayant pour les veuves, les orphelins, les pauvres pêcheurs, les pauvres fermiers. Ce n'est pas le genre d'attitude ou d'approche ou d'honnêteté dont les citoyens s'attendent de leurs représentants élus ou non-élus.

Nous y reviendrons. D'ici là, j'invite les sénateurs à donner l'exemple. Il ne faudrait pas continuer à nous proposer des voyages comme celui de la semaine dernière, et ce à trois jours d'avis. On dira que c'est peu 32 mille dollars mais lorsque c'est répété et répété, je comprends que c'est seulement une goutte d'eau. Je suis d'accord que les sénateurs doivent être équipés pour faire leur travail. Je n'ai pas changé d'idée. Mais, il y a une limite à dépenser de l'argent pour se «trimbaler», jouer au héros et chercher les «clips» pour la télévision et essayer de faire les manchettes. Les gens ne sont pas dupes. J'invite mes collègues à se serrer la ceinture et à éviter des exercices futiles comme celui de la fin de semaine. A Canso, on nous a dit: vous savez, il y a peut-être des abus dans le système de l'assurance-chômage, et les sénateurs libéraux ne contestent pas le chiffre non plus, c'est-à-dire que les leurs pourraient aller jusqu'à 450 millions. Cela ne fait rien disent les sénateurs libéraux. Si les épargnes sont faites à ce chapitre, l'argent devra être dépensé ailleurs, à la santé, etc. Je dis que chaque mesure, chaque décision doit être prise de façon à épargner les impôts, que ce soit \$32,000 ou 450 millions, ils s'additionnent tous!

Pour toutes ces raisons, honorables sénateurs, je propose que le projet de loi C-28 soit envoyé pour étude au comité et je souhaite qu'il nous revienne le plus tôt possible après que le travail habituel et bien fait sera complété. Je propose donc que le projet de loi C-28 soit envoyé au comité des banques et du commerce.

● (1440)

[Traduction]

L'honorable Charles McElman: Honorables sénateurs, puis-je poser une question à l'honorable sénateur Simard?

Je vois aujourd'hui dans le *Ottawa Citizen* que l'on parle de ce que l'on appelle...

Des mesures visant à extorquer 400 millions de dollars aux Canadiens et aux sociétés riches ont été omises dans une motion du gouvernement...

Il s'agit de la motion de voies et moyens.

... pour préparer la voie à la présentation du projet de loi sur la TPS.

Mais le ministère des Finances a déclaré mardi qu'il n'a pas abandonné ses plans concernant les 400 millions d'impôt que M. Wilson a annoncés en décembre et qui remplaceraient les recettes perdues en ramenant le taux de la TPS de 9 à 7 p. 100.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, n'a pu tout d'abord expliquer l'omission aux journalistes, mais son porte-parole, John Fieldhouse, a déclaré plus tard que les mesures seraient incorporées dans des amendements à un projet de loi fiscal actuellement au Sénat.

L'honorable sénateur Simard a-t-il des détails à communiquer au Sénat concernant ces amendements que le gouvernement demanderait au Sénat d'effectuer à ce projet de loi?

[Français]

Le sénateur Simard: Honorables sénateurs, je suis au courant de la nouvelle. Ce midi je prenais le lunch avec un ministre du gouvernement qui est très près de la question, le ministre Loiselle. Sans révéler la teneur de notre conversation, je puis vous assurer qu'en temps et lieu, ces amendements seront proposés. Je ne sais pas s'ils seront discutés au comité des banques et du commerce. Je ne sais pas si ce comité sera encouragé à considérer ces amendements lors des travaux du comité ou plus tard.

Mes indications sont à l'effet que le gouvernement veut aller de l'avant. Il voudra corriger les omissions et confirmer son désir d'aller chercher les argents, le 450 millions entre autres comme il se proposait de le faire parce que le taux de la T.P.S. a été réduit de 9 p. 100 à 7 p. 100.

Alors pour répondre à la question, les indications sont à l'effet que le Sénat sera saisi de ces amendements, tôt ou tard; le gouvernement ira de l'avant. Il tiendra, une fois de plus, comme il l'a fait si souvent, ses engagements envers le public canadien.

[Traduction]

Le sénateur Gigantès: Honorables sénateurs, je voudrais ajourner ce débat en mon nom.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, j'avais cru comprendre que le projet de loi serait adopté aujourd'hui en deuxième lecture et renvoyé en comité. Manifestement, si le Sénat désire procéder autrement, alors nous ne le renverrons pas au comité aujourd'hui et nous le garderons ici.

De toute façon, le Président a déjà lu l'avertissement selon lequel le discours de l'honorable sénateur Simard aurait pour effet de clore le débat en deuxième lecture. Si le Sénat désire changer cela, alors nous pourrions demander le consentement unanime pour le faire. Je préférerais m'en abstenir. Si l'honorable sénateur veut prendre la parole, il pourra le faire pendant le débat de troisième lecture. Je m'attends toutefois à ce qu'il y ait de longues audiences de comité.

Le sénateur McElman: Honorables sénateurs, je n'ai pas terminé ma question. Aussi l'honorable sénateur me permettra peut-être de le faire.

L'honorable sénateur Simard nous dit-il que le gouvernement a décidé de proposer des amendements à notre comité sénatorial?

Le sénateur Simard: D'après les renseignements dont je dispose, je crois comprendre que le gouvernement proposera les amendements. Je ne sais pas s'ils seront présentés au Sénat après que nous aurons présenté notre rapport. La Chambre des communes prendra peut-être une décision à cet égard.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que le Sénat reçoive les amendements d'abord—si c'est plus commode—et qu'il les étudie pendant que ce projet de loi est au comité. Je ne peux pas affirmer que les amendements seront présentés d'abord au Sénat.

Le sénateur McElman: L'honorable sénateur me laisse quelque peu perplexe. Il a eu une discussion à ce sujet. Assurément